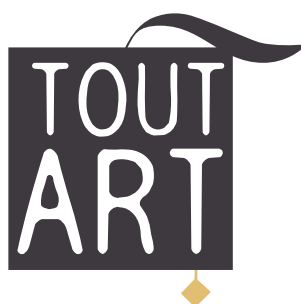


Juridique

ELABORER ET METTRE EN PLACE UNE STRATEGIE DE DIFFUSION

Version au 27/07/2026

Fiche descriptive de formation



La formation a lieu en présentiel et en format collectif.

Public concerné

Toute personne chargée de l'administration, de la production ou de la diffusion de spectacles.

Objectifs et compétences visées

À l'issue de la formation, le-la participant-e sera capable de positionner sa structure ou l'artiste avec lequel il-elle travaille au sein d'un écosystème, d'identifier les différents réseaux de production et de diffusion adaptés et d'élaborer les outils de communication adéquates.

Il s'agit de construire et mettre en place des méthodes et des outils pour permettre aux participant-es :

de **présenter correctement et efficacement** leur démarche artistique (à l'oral et via les outils de communication)

d'**identifier et de se positionner** dans des réseaux de production et de diffusion

d'**adopter une posture** face à un programmeur

de **structurer leur fonctionnement et leur organisation du travail**

d'**élaborer des outils** de communication adéquates

d'**évaluer et mettre en place une stratégie de développement**

Prérequis

Cette formation ne nécessite aucune connaissance particulière préalable.



Tout'Art Formations
3 avenue du cimetière
31500 Toulouse

06 77 63 46 72
formations@toutart.fr
www.toutart.fr

Siret : 50784144300041
APE : 9001Z
Licences : 2-2020 007 549 - 3-2020 007 550

Modalités et délais d'accès

Tout'Art Formations propose des formations modulaires de courte durée non diplômantes accessibles en formation professionnelle avec des propositions de dates tout au long de l'année.

Avec une approche sur mesure et une étude personnalisée des besoins, les modules sont adaptés aux besoins spécifiques de chaque professionnel-le, selon son niveau de compétence, d'expérience et de disponibilité.

La démarche :

1

Prise de contact avec Tout'Art Formations par email et/ou par téléphone, information et renseignement sur les différentes formations proposées et le calendrier des modules de formations.

Cette prise de contact doit intervenir **au minimum 6 semaines avant le début de la formation.**

Une étude personnalisée sous forme d'une analyse des besoins sera effectuée en fonction du niveau de compétence, d'expérience et de disponibilité de chaque personne. Un mail récapitulatif avec les montants et la fiche descriptive du module de formation vous sera envoyé.

2

Contactez et prenez rendez-vous directement avec votre OPCO (AFDAS*, France Travail, autres...) et/ou votre employeur et présenter les informations fournies à la demande de prise en charge. Il faut parfois préciser la démarche avec une lettre de motivation ou un entretien avec un conseiller.

3

Dans la semaine suivant vos échanges avec Tout'Art, vous recevrez un devis ainsi que le bulletin d'inscription à nous retourner 6 semaines avant le début de la formation.

4

Dans la semaine suivant la réception de votre devis et bulletin d'inscription complétés et signés, la convention de formation ainsi que le règlement intérieur à nous retourner signés.

* pour les personnes en intermittence du spectacle les demandes de prise en charge auprès de l'AFDAS doivent être effectuées au plus tard 1 mois avant le début de la formation.

Contenu

**Écosystème de la diffusion
du spectacle vivant** (l'environnement,
les réseaux et les partenaires)

**Parcours d'une équipe artistique ;
Place de la diffusion** dans la chaîne
incluant création et production
(Présentation rapide du plan pour la création :
Mieux produire, mieux diffuser)

**Relation entre l'équipe artistique
et le diffuseur** (cadre éthique, outils
nécessaires, temporalités)

Les **fondamentaux des différents
outils de communication** (interne
et externe) : base de données,
dossiers de présentation...

Cas pratique autour de la démarche artistique
« Positionnement du projet pour un meilleur ciblage »
et « Comment atteindre et créer une relation avec
un programmateur autour de la démarche artistique »

Laura Terrieux, Directrice des productions

Issue d'une famille d'artistes et passionnée par le spectacle vivant depuis l'enfance, elle commence son parcours professionnel en suivant une formation en chant et danse au Centre International de danse jazz Rick Odums à Paris.

Elle valide ensuite une licence en évènementiel culturel et travaille au sein de l'agence évènementielle Jour de marché à Paris.

Après un an à New-York et un an en Amérique latine, elle décide de s'installer à Toulouse et poursuit la formation de chargée de production avec le réseau Avant-mardi en 2016. C'est alors qu'elle rencontre Améla Alihodzic et le collectif Playtime lors de son stage de fin de formation. Elle accompagnera ensuite plusieurs groupes de musique en tant que chargée de production et de diffusion et notamment au sein du bureau de production Cricao spécialisé dans les musiques du monde.

En 2019, elle rejoint l'équipe Playtime et assure l'administration de tournée pour la chorégraphe Kaori Ito jusqu'à sa nomination au TJP de Strasbourg en 2023. Aujourd'hui, elle développe les projets artistiques de trois compagnies de danse-théâtre aux côtés de chorégraphes émergentes; Cie MMCC - Marianne Masson; Cie HBBB - Claire Lamothe; Cie La Face B - Sarah Cerneaux à travers la production, la diffusion et l'administration.

Formatrice



Tout'Art Formations
3 avenue du cimetière
31500 Toulouse

06 77 63 46 72
formations@toutart.fr
www.toutart.fr

Siret: 50784144300041
APE: 9001Z
Licences: 2-2020 007 549 - 3-2020 007 550

Modalités pédagogiques

Cette formation alterne l'exposé participatif (apports théoriques, pédagogie interrogative) et les apports personnels (exemples de bonnes pratiques mobilisables par les participant-e-s). La pédagogie active est priorisée, par mise en situation et cas pratiques, exercices individuels, conseils personnalisés à chaque participant.

Moyens et supports

Les lieux de formation disposent d'un espace d'accueil et de détente dédié.

Les salles de formation sont équipées de bureaux, de tableaux et moyens de projection à vocation pédagogique, d'accès au WiFi.

Les salles de formation sont fermées et sécurisées en dehors des temps de formation.

Les supports pédagogiques et les références bibliographiques sont fournis à chacun-e des participant-e-s pendant ou après la formation, après avoir été commentés pour assurer leur bonne appropriation.

Modalités de suivi et d'évaluation

Avant la formation, chaque participant est invité à un entretien avec une conseillère, puis complète le bulletin d'inscription lui permettant d'exprimer directement au formateur / formatrice sa situation et ses attentes.

Le contrôle des acquis en cours de formation est réalisé à l'aide de mises en situation, d'auto-diagnostic, de travaux pratiques ou dirigés.

Une évaluation sous forme de QCM est réalisée en début et en fin de formation, puis analysée par l'équipe pédagogique. Le résultat global est à la disposition du participant-e.

Une attestation individuelle de formation, rappelant les objectifs, est remise au participant-e l'ayant suivie avec assiduité.

Organisation, durée et coût pédagogique

Effectif limité
à **12 participants**

Durée : **3 jours** - 21 heures

Tarif :
840 € net de taxe
par personne

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nos formations sont accessibles aux personnes handicapées moteur dans la plupart de nos lieux de formation. D'autres types de handicaps et de compensations peuvent être pris en charge sur demande. Notre organisme de formation est doté d'un référent handicap qui peut étudier avec vous les différents aménagements de votre projet de formation.

Formatrice référente, référente handicap et directrice pédagogique

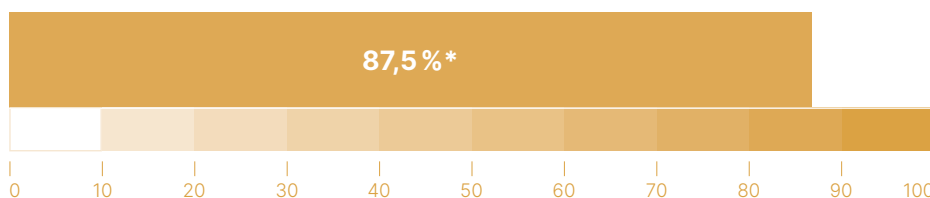
Myriam CHAABOUNI, Directrice des productions

Sa rencontre avec l'univers du spectacle vivant s'est effectuée à la fin de ses études universitaires (Maîtrise en droit/gestion et DEA en droit de la communication audiovisuelle - Université Toulouse 1 Capitole).

Administratrice de la Compagnie Créature (théâtre/marionnette) de 2003 à 2015, membre fondatrice du bureau de production Tout'Art depuis 2007, Myriam accompagne les artistes professionnels dans la mise en place de leurs projets artistiques par le biais de différentes missions tant juridiques, administrative que financière.

La direction pédagogique est assurée par Myriam Chaabouni.

Niveau de satisfaction



* Moyenne calculée à partir de l'ensemble des réponses des sessions de ce module en 2025 par rapport à la satisfaction générale et la qualité de l'animation.

Pour tout autre renseignement, merci de contacter
Flora Charrier, conseillère en formation et référente handicap :

06 77 63 46 72
formations@toutart.fr